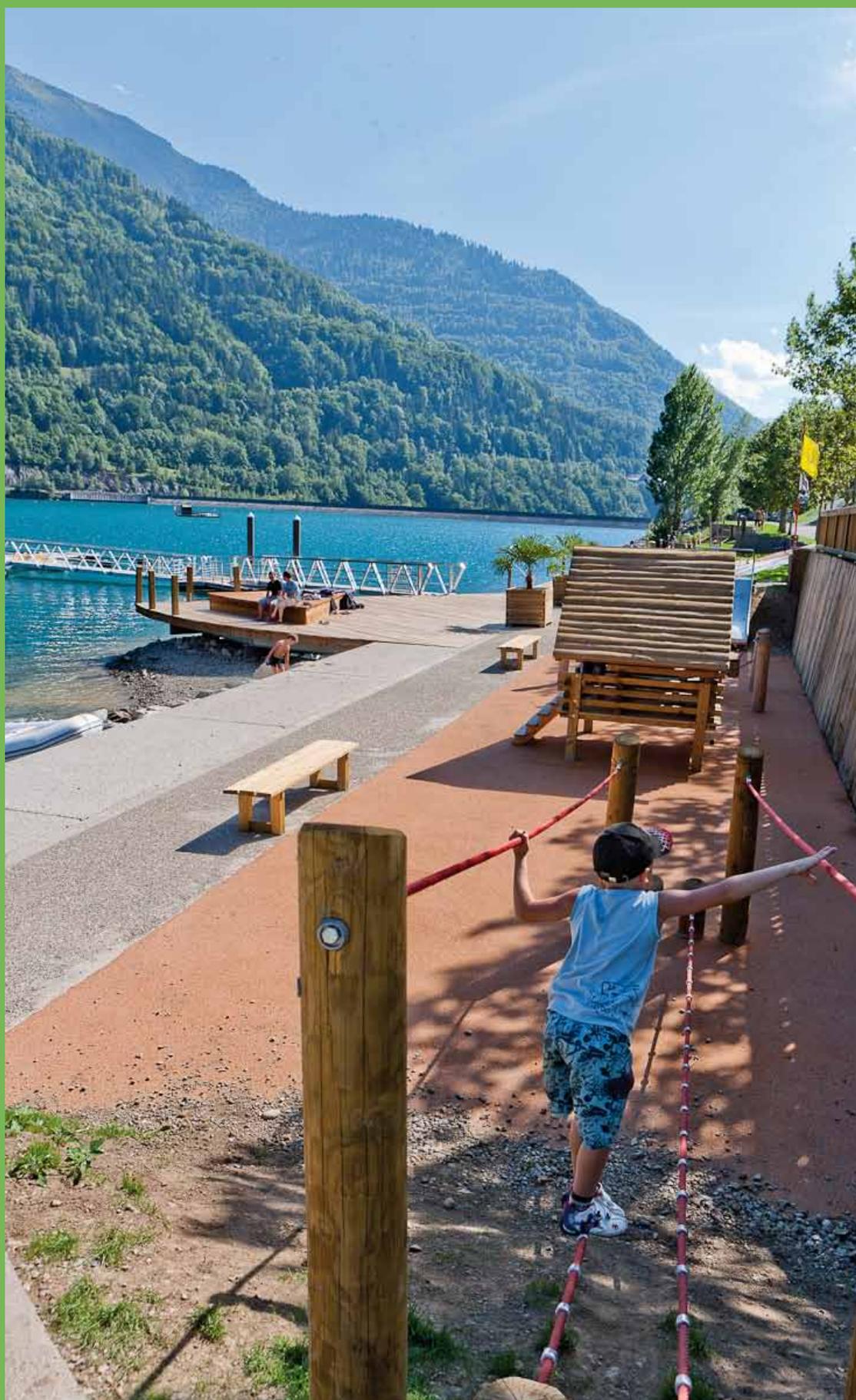


MAG'ALLEMONT

Journal d'information d'Allemont - Juillet 2016

N° 104



Morilles



Usine
Hydroélectrique



Inauguration



Édito

A l'aube de cette nouvelle saison estivale, alors que nos territoires vont connaître de profondes transformations avec l'application de la loi NOTRe et l'acte II de la loi montagne actuellement en cours de préparation pour un dépôt sur le bureau des assemblées à l'automne, il est important de rappeler le regard que nous portons sur la vie de nos massifs qui font face à de nouveaux défis.

Pour nos collectivités, l'enjeu est primordial. Les dossiers sont d'importance : réforme de la dotation globale de fonctionnement, transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité, évolution de la fiscalité.

Il s'agit d'un vrai choix de politique nationale d'aménagement du territoire.

Nous devons veiller à ce que les dispositions prises par la loi et nos orientations politiques locales soient bien intégrées, cela afin de fixer au mieux la vie sur nos territoires. Il est important d'éviter, après plusieurs décennies fastes pour notre développement, un retour possible vers l'isolement, l'appauvrissement et la désertification.

Sur nos massifs, nous disposons d'espaces chargés d'opportunités et d'innovations pour travailler à la revitalisation du tourisme quatre saisons.

Ces atouts sont offerts au territoire Oisans, à son économie et à ses habitants.

Je souhaite qu'ensemble, nous parvenions à la mise en œuvre de projets qui traduisent un juste équilibre entre un développement raisonné de la montagne et la préservation de ses ressources naturelles, paysagères et environnementales.

S'engager pour notre montagne, pour son avenir, est plus que jamais le devoir de tous.

Bien cordialement.
A.Giniès

INAUGURATION

Les travaux de rénovation terminés, les allemondines et allemondins ont pu visiter la Mairie et assister à son inauguration le 21 mai 2016. Une fois le ruban coupé et distribué à qui le souhaitait, tous ont pu partager un moment de convivialité et d'échanges autour d'un buffet.



Directeur de publication : Alain GINIES - Rédacteur en chef : Sandrine GUERIN

Comité de rédaction : Elus : Louis CHATEL, Jacques DUSSERT, Murielle VIARD GAUDIN, Raymond MICHEL, Richard VIARD.

Extérieurs : Arlette BASSALER, Pierre-Yves CHAMBERLAND, Mireille PELLISSIER, Bernard RUFFINATTI, Aliette VIARD, Malcolm TAGGART.

Secrétaire du comité de rédaction : Stéphanie DUQUESNOY

N°ISSN : 1268-4848 - Conception & Réalisation : Florence Crosasso 06.21.17.28.65 - Impression : AIO Bourg d'Oisans 04.76.80.01.22.

Carnet Municipal

RAPPEL :



Aimons nos animaux, mais n'oublions pas que le vagabondage, les crottes un peu partout, les aboiements etc. sont passibles d'une amende.

BRUITS

Travaux de bricolage, de jardinage (tondeuses à gazon, motos, cyclomoteurs passant à vive allure, etc...) merci à tous de faire preuve de civisme et de respecter le repos de chacun.

FEUX

Interdits par arrêté préfectoral. Passibles d'une amende.

NUISANCES SONORES

Périodes autorisées

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

(sauf professionnels et personnel communal dans l'exercice de leur fonction).

Participation financière aux frais d'inscription d'enfants au CLSH et MJO

Pour cette saison estivale, le Conseil Municipal a voté une participation financière aux activités à la semaine pour les enfants d'Allemont inscrits au CLSH de Vaujany ou à la MJO de Bourg d'Oisans.

Les conditions sont les suivantes :

- l'enfant est domicilié ou scolarisé sur la commune d'Allemont
- l'enfant ne doit pas avoir plus de 15 ans révolus
- l'enfant doit être inscrit à la semaine (ou forfait de 5 journées consécutives)

Les familles sont invitées à se présenter en mairie munies d'une facture acquittée et d'un justificatif de domicile.

Sommaire

Edito	p 2
Carnet Municipal	p 3 à 4
Tourisme	p 5
Les enfants et l'école	p 6 à 9
Culture	p 10
Vie Associative	p 11 à 14
Environnement Nature	p 15 à 27
Patrimoine	p 18 à 21
Infos utiles	p 22 à 23

État civil

Naissances

Bienvenue à :

Alexandre SAVIOUX

né le 27 avril 2016

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

Mme CORRENOZ Elisabeth

décédée le 14 Avril 2016 à l'âge de 65 ans.

M. CRET Victor

décédé le 20 Avril 2016 à l'âge de 77 ans.

M. POURREAU Edmond

décédé le 07 Juin 2016 à l'âge de 85 ans.

Mme MICHEL Marie

décédée le 8 Juillet 2016 à l'âge de 89 ans.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

Coralie ROY et Anthony WEISBROD

unis le 02 juillet 2016 à Allemont.

SMARTNOTIFY

La communication sur les événements importants qui concernent au quotidien la vie de nos administrés demeure une préoccupation constante et majeure de notre municipalité.

Ainsi, grâce à la société SmartNotify, vous avez la possibilité de recevoir ces différentes informations par email, par sms, par message vocal, par réseaux sociaux ou sur l'application mobile SmartNotify.

Pour adhérer à ce nouveau dispositif personnalisé, nous vous proposons de vous inscrire auprès de nos services :

- soit en complétant, en ligne, un formulaire accessible à l'adresse suivante : <http://www.smartnotify.us/allemont>
- soit en téléchargeant l'application mobile sur Android ou IOS sous le nom de "SmartNotify AI".
- soit en envoyant le code " SN392 " au 0644600107 pour souscrire au groupe "Sécurité et Travaux",
ou le code " SN394 " au 0644600107 pour souscrire au groupe "Conseil municipal et infos importantes",
ou le code " SN395 " au 0644600107 pour souscrire au groupe "Rendez-vous, culturels, sportifs, événementiels".

Carnet Municipal

Lutte anti-moustiques



La lutte contre les moustiques est une compétence du département pouvant être transférée à un organisme de droit public. L'EIRAD (entente Interdépartementale Rhône) intervient pour lutter contre la prolifération des insectes, autant en milieu naturel qu'en milieu urbanisé.

L'implication de la population est nécessaire. Ainsi, un site internet est mis à disposition de la population pour signaler tout problème de moustique sur : www.eid-rhonealpes.com.



SPAR SE MET À L'HEURE D'ÉTÉ

Alimentation générale, Fruits-légumes, Viande de l'Oisans, Gaz, Produits régionaux, Livraison à domicile
A compter du 01 juin 2016, votre épicerie sera ouverte tous les jours, du lundi au samedi de 7h00 à 20h00, le dimanche de 7h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00

225 route de Savoie 38114 ALLEMONT
Tél. : 04 76 79 55 87

CCAS



Le 9 avril dernier a eu lieu la chasse aux œufs organisée par le CCAS. De nombreux enfants de l'école des Ardoisières et leurs parents se sont rassemblés autour de boissons chaudes, de crêpes préparées par les bénévoles du Sou des Écoles, avec la participation du Club Aigua d'Olle concernant les boissons. Les enfants ont ensuite mené avec succès l'enquête en compagnie de "Mr Eggs" permettant de trouver

celui qui voulait dévorer les œufs de Pâques : le Lapin, et son butin : de nombreux œufs de Pâques, cocottes et autres animaux en chocolat ! Quel régal !

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures !



Horaires Navette Allemont → Bourg d'Oisans

MERCREDI Après-midi

Juillet : 06 - 20 Août : 10 - 24 Septembre : 14 - 28

-13 H 15 départ du Rivier d'Allemont
-13 H 35 arrêt Allemont le Haut
-13 H 45 la Pernière Haute – la Pharmacie
la Pernière Basse – Farnier
destination Bourg d'Oisans avec pose
éventuelle à l'Agence VFD
-14 H 05 Super Marché CASINO
-15 H 45 départ CASINO
pour dépose Office du Tourisme
-16 h 30 départ de Bourg d'Oisans (O.T.)
pour retour au Rivier
pose à la Pharmacie et à Lac Alimentation
à ALLEMONT (à la demande)

SAMEDI Matin

Juillet : 02 - 16 - 30 Août : 13 - 27 Septembre : 10 - 24

- 8 H 00 départ du Rivier d'Allemont
- 8 H 20 arrêt Allemont le Haut
- 8 H 30 la Pernière Haute – la Pharmacie
la Pernière Basse – Farnier
destination Bourg d'Oisans avec pose
éventuelle à l'Agence VFD
- 8 H 50 Super Marché CASINO
-10 H 00 départ de CASINO pour dépose O.T.
-11 H 20 départ de Bourg d'Oisans (O.T.)
pour retour au Rivier d'Allemont
pose à la Pharmacie et à Lac Alimentation
Allemont (à la demande)

Tourisme

Retour sur nos animations de ce printemps ...



Les 21 et 22 mai : « Musées en Fête ». À l'initiative du Département, cinquante-six musées de l'Isère ont ouvert leurs portes et proposé diverses animations. Le Musée du Rivier n'a pas dérogé à la règle et a proposé une ouverture exceptionnelle.

Le 27 mai la section aquarelle et peinture sur soie de l'association Sports Loisirs a pris ses quartiers d'été à l'Office de Tourisme. Présente jusqu'à la mi-août vous pourrez admirer les œuvres réalisées pendant l'année par les artistes locaux. Le thème de cette année : La Fête.

Le 28 mai, théâtre à la salle polyvalente : « La Dictée ». Cette pièce avait pour thème la dyslexie. Les spectateurs ont découvert d'une manière originale ce trouble de la lecture encore peu connu qui touche en Europe 1 élève sur 10.



Le 25 juin, concert jazz et musiques traditionnelles du monde : « ETSAUT ». Sans temps mort ce spectacle énergique mené par les 5 musiciens virtuoses a trouvé son public à Allemont et l'a emmené hors des sentiers battus.

Le 2 juillet Jazz'Allemont un splendide bouquet musical à travers l'histoire du jazz contée par le pianiste Benoît Sourisse. Du Blues des champs de coton, de La Nouvelle-Orléans à Memphis et Chicago, au rhythm 'n' blues et au Soul jazz, les 22 musiciens et chanteurs qui ont tenu la scène pendant plus de 3 heures, ont emmené les quelque 200 spectateurs de la soirée dans un voyage époustoufflant.



Bientôt l'été voici quelques dates à noter dans vos agendas :

30 et 31 juillet : Vogue au Rivier

26 juillet : Fête des enfants, du 1^{er} au 4 août semaine du cirque

9 et 10 août : Canicross

15 août : Fête du pain

Dès le 8 juillet : chaque vendredi soir dès 21h concert dans le Parc des Tilleuls, et bien d'autres surprises ...

Nous vous souhaitons un bel été !

Label "Accueil Cyclo Oisans" 1,2,3 vélo !



Chaque sportif sait que la pratique de son sport de prédilection est bien plus plaisante dans un cadre approprié. Et le logement en fait partie intégrante ! C'est pourquoi le label "Accueil Cyclo Oisans" existe.

Afin de s'assurer qu'une fois descendu de son vélo, le cycliste puisse le laver, le régler et le ranger ; puis qu'il soit accueilli pour une bonne récupération, il a été mis en place un label spécifique à l'accueil des cyclistes.

À partir d'un service minimum (comme un local fermé et un kit d'outils de réparation, jusqu'à une prestation ultra complète avec les repas, l'accompagnement ou la mise à disposition d'un véhicule d'assistance) chaque pratiquant pourra trouver son bonheur.

Les hébergeurs de l'Oisans ont souhaité répondre à cette demande et ont adhéré à ce label pour contribuer à augmenter la qualité de la pratique du cyclisme en Oisans.

Un espace hébergeurs est disponible sur le site bike-oisans.com sur lequel vous pouvez télécharger la charte du label.

Les Enfants et l'École



Classe de PS & GS - Mai 2016
L'école maternelle en visite chez les pompiers à
Bourg d'Oisans



Un très grand merci à Stéphane Besson pour l'organisation de cette sortie,
ainsi qu'à Marion et Mickaël pour leur accueil. Des vocations sont nées !

Les Enfants et l'École



CLASSE DE PETITE ET MOYENNE SECTION DE MATERNELLE.
Nous avons fait une visite chez les pompiers de Bourg d'Oisans et travaillé sur le thème des quatre éléments..



Les Enfants et l'École

La classe de mer



Les sorties en mer



En classe de mer, nous avons fait du catamaran sur l'océan Atlantique et sur le fleuve du Belon. En quelques jours nous avons su manœuvrer le bateau entre des balises et naviguer. Lors d'une sortie, un catamaran s'est renversé: les deux personnes à bord sont tombées à l'eau.

Un jour, nous avons navigué dans la tempête. Il y avait des grosses vagues et nous les sautions. Certains d'entre nous avaient peur mais nous les avons rassurés avec une chanson. La plupart des élèves ont aimé faire de la voile.

Swan et Faolan

La pêche à pied

Durant la pêche à pied, nous avons pêché des crabes, des étoiles de mer, des petits poissons, des syngnathes, des crevettes, des Bernard l'Hermite, des patelles ...

Pour pêcher, nous avions des bottes en caoutchouc, des épuisettes et un seau.



Avec les animaux pêchés, nous avons fait un aquarium magnifique.

Charline et Atika

Visite de la pointe du Raz et de l'Aquashow

Nous sommes allés en car à la pointe du Raz et nous avons vu au loin une île. Puis nous avons visité l'Aquashow où nous avons pu toucher des requins, des raies et des étoiles de mer, et où nous avons vu un spectacle d'oiseaux. Nous nous sommes bien amusés.

Esteban et Thais



Une journée à Concarneau

Durant la visite de Concarneau, nous avons visité le musée de la pêche: nous avons visité un chalutier et nous avons vu un crabe géant japonais. Ensuite nous sommes allés acheter des souvenirs dans les boutiques de la ville close.

Charlie et Ewan

Les Enfants et l'École

La classe de mer

En classe

Pendant qu'une classe travaillait, l'autre était en mer. Nous avons étudié différentes sortes d'animaux de la mer et les marées. Nous avons appris les nœuds marins.



Nous avons aussi appris comment les bateaux s'orientaient par rapport aux balises.

Nous avons également regardé un film « C'est pas sorcier » sur les techniques de pêche.

Anna et Morgane



Les jeux bretons, les crêpes et ... la boom



Le dernier jour de classe de mer, nous avons fait des jeux bretons et des crêpes. Après, nous avons rencontré des enfants qui nous ont appris quelques mots en breton. Au goûter, nous avons mangé les crêpes que nous avons faites.

Avant le repas, nous avons fait une boom de 30 minutes et c'était trop bien !!!

Maëlys et Emma



La chasse aux œufs

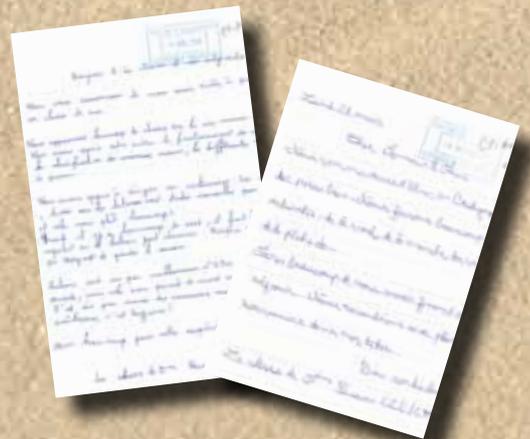
En classe de mer nous avons fait une chasse aux œufs. Pour gagner les œufs, on devait faire des épreuves par équipes. Comme épreuve il y avait des charades à résoudre, du basket, un jeu de balai ... Quand on réussissait, on avait un morceau de la carte que Nathan avait dessinée. Quand on avait réussi toutes les épreuves, on devait construire la carte.



A la fin, nous avons mangé les œufs.

Nous avons passé de joyeuses Pâques !

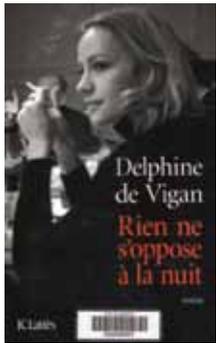
Lara, Chléa, Méline



Le Maire et le conseil municipal ont eu la grande joie de recevoir deux lettres de remerciements de la part des enfants de l'école élémentaire des Ardoisières suite à leur séjour à Beg Porz en classe de Mer.

Culture

Rien ne s'oppose à la nuit



Roman de Delphine de Vigan

D'abord cadre dans un institut de sondage, Delphine de Vigan publie son premier roman, "Jours sans faim" qui traite de son anorexie, sous le pseudonyme de Lou Delvig en 2001. Quatre ans plus tard, elle signe de son nom "Les Jolis Garçons", puis, la même année, "Un soir de décembre". 2007 voit la sortie de "No et moi", roman couronné du Prix des Libraires,

avant d'être adapté trois ans plus tard au cinéma par Zabou Breitman. En 2009, elle évoque le monde de l'entreprise dans le court roman "Les heures souterraines", bientôt adapté en fiction sur Arte. Mais c'est avec "Rien ne s'oppose à la nuit" que l'auteur se fait connaître du grand public. Un million d'exemplaires vendus, 4 prix littéraires (Fnac, Roman France Télévisions, Renaudot des lycéens, lectrices de Elle).

"Ma mère était bleue, d'un bleu pâle mêlé de cendres, les mains étrangement plus foncées que le visage... Ma mère était morte depuis plusieurs jours... Un soir de ce même hiver, mon fils (9 ans) m'a demandé : Grand-mère... elle s'est suicidée en quelque sorte ?... Mon fils me rappelait à l'ordre :

un chat s'appelait un chat. Grand-mère s'était suicidée, oui, foutue en l'air, elle avait baissé le rideau, déclaré forfait, elle avait dit stop, basta, terminado, et elle avait de bonnes raisons d'en arriver là."

Ces raisons, Delphine les a creusées, les a extraites du passé et des secrets d'une famille atypique, à la fois insouciant et à la limite de l'inconscience, et profondément destructrice. Non sans douleur, elle en a bâti un roman autobiographique. "Avais-je besoin d'écrire ça ?... Je sais aujourd'hui - alors que je ne suis même pas à la moitié du vaste chantier dans lequel je me suis empêtrée (j'ai failli dire : du vaste merdier dans lequel je me suis foutue) - combien j'ai présumé de mes forces... Sans doute avais-je envie de rendre un hommage à Lucile, de lui offrir un cercueil de papier..."

De Lucile (sa mère), Delphine de Vigan a fait un personnage émouvant, attachant, bouleversant, dont elle a déroulé l'histoire depuis l'enfance "restée à jamais opaque" jusqu'à "cette femme fragile, d'une beauté singulière, drôle, silencieuse, souvent subversive... cette femme admirée, désirée... cette femme meurtrie, blessée, humiliée... cette femme inconsolable, coupable à perpétuité, murée dans sa solitude."

Le livre est disponible à la bibliothèque municipale.

Belledonne et Veillées 2016

Pour ceux qui n'en auraient pas entendu parler :

Le projet "Belledonne et Veillées" est organisé par l'association Espace Belledonne depuis 11 ans. Il regroupe 16 villages dont les élus et bénévoles ont à cœur de faire découvrir et partager les histoires et l'histoire de Belledonne, au travers d'échanges, de rencontres dans la convivialité et l'ouverture d'esprit. C'est aussi un projet d'initiatives locales, accompagné de la compagnie de théâtre "Scènes Obliques", soutenu par le Département de l'Isère, le Département de la Savoie, la Communauté de communes du Grésivaudan, la Communauté européenne dans le cadre du programme LEADER.

Cette année, la Veillée Belledonne est organisée par la commune de Vaujany, en partenariat avec les communes d'Allemont et de Livet-et-Gavet. Ce sont, non seulement des élus, mais aussi des habitants bénévoles qui organisent cette soirée. La veillée de Belledonne 2016 se tiendra le Samedi 8 octobre à la salle Pôle Sports et Loisirs de Vaujany, à 17 h00.

Quelle est-elle cette année ?

Elle se déroulera en trois temps. Un temps nommé "Nos vies d'Autrefois" proposera aux participants de découvrir et d'échanger sur le quotidien des femmes et hommes de montagne (anciens ouvriers, paysans, gantiers, colporteurs...) qui évoqueront leur vie sociale et de travail dans des conditions parfois difficiles (conditions climatiques, relief, etc.). Un repas typique de l'Oisans fermera ce temps pour laisser place à la pièce de théâtre "Cyrano par le bout du nez"

de la compagnie Scènes Obliques. Une pièce d'une heure environ, magnifiquement jouée et haute en couleurs, pour toute la famille.

Appel aux collectionneurs et aux cuisinières !

La transmission orale de l'histoire de nos régions est très importante, elle rassemble et fédère. Tous les témoignages d'Allemondines et Allemondins sont les bienvenus ! Vous qui lisez cet article, si vous avez des anecdotes liées à ces thèmes (ganterie, colporteurs, etc.), n'hésitez pas à venir à cette soirée témoigner ou faites-nous parvenir vos témoignages par courrier ou mail à l'office de tourisme d'Allemont (info@allemont.com). De même, si vous disposez d'objets ou de photos liés à ces thèmes (gants, objets liés à la ganterie, aux ardoisières, aux colporteurs, etc.), que vous accepteriez de mettre à disposition le temps de la soirée, petits et grands pourraient les découvrir ou redécouvrir, échanger, et s'approprier l'histoire des vies parfois dures mais passionnantes de nos aînés.

La politique d'élaboration des veillées Belledonne laisse une grande place au bénévolat des gens de nos villages. Ainsi, pour la préparation du repas, les rôles sont répartis entre communes. Si vous avez envie de prendre part à cette aventure, vous êtes les bienvenus(e)s ! Au dessert, par exemple, compote de pommes et bugnes ! Pour vous lancer, contacter le 06 80 14 87 61.

Merci à tous et à toutes !!!

Vie Associative

FLAVEO



En plus des entraînements hebdomadaires du jeudi soir, nous avons dernièrement organisé un tournoi de futsal à la Salle Polyvalente d'Allemont le dimanche 15 mai 2016 en après-midi.

Une première pour ce tournoi intérieur à Allemont qui a réuni 3 équipes de Bourg d'Oisans.

En effet, habituellement ce tournoi est organisé au pôle loisirs de Vaujany lors du dimanche de pentecôte... Cependant, depuis 2 années ce week-end tombe durant la fermeture technique de la structure, ce qui nous a contraints à devoir annuler l'an dernier !

Les prochains tournois et matchs où nous sommes invités se dérouleront sur le terrain synthétique de l'Alpe d'Huez les 12 juin, 26 juin, 17 juillet et 27-28 août 2016.

Durant l'été, les entraînements hebdomadaires du jeudi soir seront maintenus (sur le terrain de football extérieur

communal ou à la salle polyvalente suivant les conditions météorologiques et un nombre de joueurs suffisant) !

*Pour l'association,
La Présidente, Melle DUQUESNOY Stéphanie*



Ski Club Oz Allemont

Saison intermédiaire entre ancienne formule «compétition» pour 8 anciens du club et nouvelle approche pour une vingtaine de nouveaux, le ski club a proposé cet hiver, en partenariat avec l'ESF d'OZ et Greg, moniteur détaché au club, une approche plus "loisir" du ski.

La démarche s'est montrée positive et la participation de tous, parents et enfants, en sont le témoignage. A l'occasion des Etoiles d'Oz, traditionnelle compétition organisée par le Club, la fête du ski fut appréciée.

Aujourd'hui, le ski club souhaite poursuivre dans cette voie, en collaboration avec les parents. Une réunion a permis à tous de s'exprimer pour trouver ensemble la meilleure pratique du ski pour les saisons à venir : plaisir avant tout... Mais aussi, glisse, fondamentaux, Snowbord, slalom, compétition... Quelques heures, davantage, plus de jours... Tout cela à la carte... au choix de chacun.

Virage réussi avec la mairie d'oz, la mairie d'Allemont et l'Esf.

Pour la saison prochaine, pour tout renseignement ou pour rejoindre l'encadrement du club, vous pouvez contacter Le président : Bernard Lafay au 06 09 31 13 21.

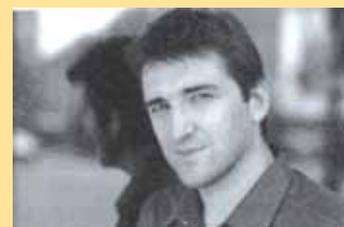


Bibliothèque Municipale d'Allemont

Vendredi 22 Juillet 2016

à partir de 16h30

Venez rencontrer Joël EGLOFF



Après son BAC littéraire (A2) en 1988 au lycée J.V. Poncelet de Saint-Avold (57), Joël Egloff suit des études d'histoire à Strasbourg puis s'inscrit dans une école de cinéma, l'ESEC (Ecole Supérieure d'Etudes Cinématographiques) à Paris.

Il écrit des scénarii et travaille notamment en tant qu'assistant-réalisateur. Il se consacre à présent à l'écriture.

Il est l'auteur de plusieurs romans dont les derniers "Libellules" (2012) et "J'enquête" (2016)

Vie Associative

Avec les beaux jours, reprise des ateliers à La Riviétonne

Après les activités hivernales, sortie de ski annuelle et loto du printemps, une première journée Atelier a réuni le samedi 9 avril des adhérentes et adhérents "bricoleurs", pour lancer la fabrication de quelques pièces pour le stand "artisanat" de la Vogue 2016 :

Tissu et perles pour la nouvelle collection bijoux... Une jolie boîte riviétonne et un futur plateau mosaïque.



D'autres ateliers se sont tenus les samedis 21 mai, 18 juin et 9 juillet 2016.

En août 2015, de jeunes "artistes en herbe" très talentueux ont contribué à la décoration du préau de l'école :



Une faune variée et des fleurs sont nées en quelques minutes sous les doigts agiles dès 6 ans...

Et de jolies fresques créées par les plus grands ont égayé le préau pendant tout l'hiver.

... en attendant de nouvelles créations par les plus jeunes pour l'été à venir.

Hélène Sert, Présidente



La Troupe du Balai : pour vous distraire, sans prétention

Après la longue pause estivale, la troupe de théâtre d'Allemont a repris ses répétitions au mois de septembre.

Elle a d'abord donné 2 représentations de sa dernière pièce "La langue, c'est pas dans la poche", jouée en juin 2015 à Allemont, en novembre à Vaujany, où elle a retrouvé son public, toujours fidèle et dynamique.

Puis, pour la première fois, à Bourg d'Oisans en décembre. Les rires et l'enthousiasme des nombreux spectateurs ont conforté les comédiens dans leur désir de se produire à l'extérieur.

Dès janvier, il a fallu se remettre au travail afin de préparer une nouvelle pièce pour le mois de juin : "L'état gère", plus exactement une suite de sketches comiques. Le choix du thème s'est porté cette année sur notre chère administration et sur ses fonctionnaires ; car, comme chacun le sait, tout le monde les critique, mais personne ne voudrait s'en passer. Alors finalement, mieux vaut en rire !

C'est précisément ce que la troupe propose chaque année à son public : un bon moment de détente, sans se « prendre la tête ». Et par les temps qui courent, on a bien besoin de se lâcher un peu, non ?



Vie Associative

Classe 58



Les membres de l'association venus nombreux se sont retrouvés à 10h30 au cimetière d'Allemont pour honorer les conscrits disparus. Tout d'abord, un moment de recueillement et dépôt de fleurs au columbarium où repose Roger GRESIL décédé l'an passé au mois d'août. Puis, ils se sont rendus sur les tombes de Florent RUFFINATTI, Yvon et Julien GUILLAUD disparus ces dernières années, pour honorer leur mémoire avec dépôt de fleurs et minute de recueillement.

L'assemblée générale a débuté à 11h à la salle Belledonne en présence de Monsieur Le Maire. Le Président Léon SERT a demandé aux 63 participants de respecter un moment de recueillement pour les adhérents et pour les proches des membres de l'association disparus. L'ordre du jour était le compte rendu moral et d'activités par le Président, le compte rendu financier par la Trésorière, le renouvellement du bureau, et les informations sur les sorties 2016 par le secrétaire Jean-Pierre COCAT.

Le Président a souhaité la bienvenue aux 7 nouveaux adhérents soit une augmentation de 8,23%, et rappelé que cette année l'association a 38 ans d'existence. Il a remercié Monsieur le Maire pour la subvention 2015.

Le rapport d'activité de l'année 2015 a été marqué par la participation de 60 personnes à l'Assemblée Générale du 11 avril : le DL en a fait écho. La responsable du journal présente à l'Assemblée en a été remerciée. Le 25 juin, l'association a visité le Dauphiné Libéré, le thème étant "dans les coulisses d'un journal", les participants ont été ravis de cette découverte. Le 26 juin a été l'occasion de réunir une vingtaine d'adhérents, principalement les nouveaux, pour un repas "moules" à Vaujany (sortie reconduite en 2016 le 24 juin). L'association a participé aux réunions pour la préparation de la journée du Téléthon. L'association a

féderé les inscriptions pour la pièce de Théâtre à Vaujany le 21 novembre. La sortie d'automne a été organisée à Ternand "Aux Pierres Dorées". 35 personnes ont participé et sont revenues enchantées. Pour la deuxième fois, l'association a fêté l'épiphanie et a présenté les vœux le 09 janvier 2016. Cette manifestation annuelle, qui a obtenu un vif succès avec 56 participants, sera renouvelée en 2017.

Le compte rendu financier a démontré une gestion saine et équilibrée des comptes de l'association. Le bureau a été reconduit à l'unanimité des présents et représentés.

Le programme des sorties envisagées est commenté par le secrétaire Jean-Pierre COCAT : tout d'abord, Marseille du 06 au 08 septembre (une circulaire a été envoyée)

et les inscriptions étaient à retourner avant le 20 mai. La sortie de fin d'année n'a pas été décidée, une réunion de bureau finalisera cette sortie de décembre et une circulaire sera envoyée. Pour terminer et avant de passer la parole à Monsieur le Maire, Jean-Claude BOURGEOIS (conscrit et adhérent) nous a surpris par la lecture de 20 pages de poème en alexandrins sur "la Classe 58". Cette œuvre personnelle a enchanté l'assistance par sa lecture, et chacun



des présents est reparti avec le document. Que l'auteur en soit ici remercié. Monsieur le Maire, membre et Président d'honneur de l'association, a félicité l'ensemble des membres du bureau pour le travail accompli au cours de l'année 2015. Il a informé les participants que les subventions allouées au fonctionnement des associations seront en augmentation de 20% pour 2016 (applaudissements). Pour conclure, un excellent repas attendait les 60 participants à la salle polyvalente.

Le Président, Léon SERT

Vie Associative

Musique des Mots

Mémoires ouvrières

Le 6 mars, MDM, a organisé une représentation du spectacle « Mémoires ouvrières ». Cette fresque théâtrale, mise en scène par Manon Josserand, relate l'histoire industrielle de Vizille. Ponctué de chansons de révolte, le spectacle rend hommage à ces ouvrières et ouvriers de l'industrie textile, des papeteries et autres usines qui ont eu une vie de labeur très difficile.

La compagnie Partage a soutenu financièrement MDM en prenant en charge tous les frais liés au spectacle.

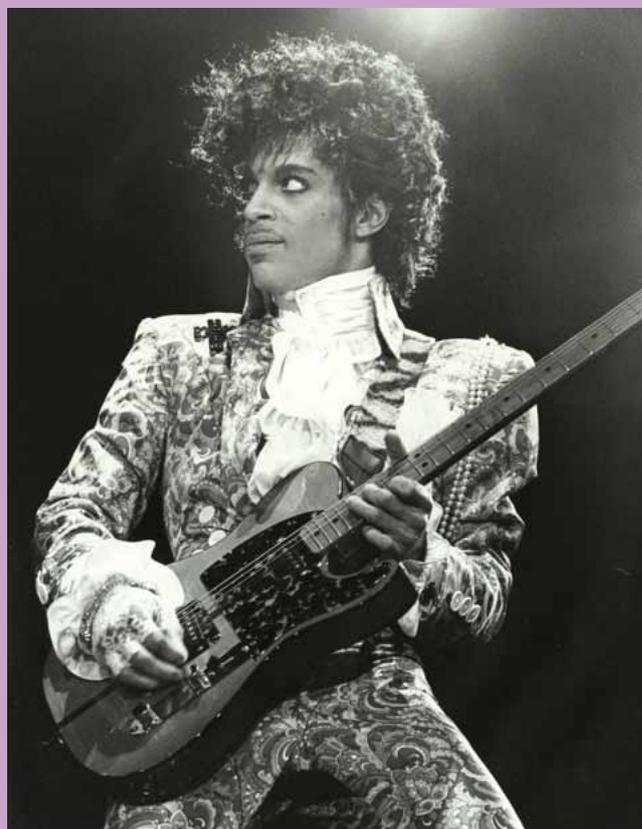
Les 120 personnes du public ont été conquises par la qualité de la pièce et la prestation des comédiens. La recette de la billetterie va permettre de démarrer le projet de film « Jeanne et le travailleur des neiges ».



2016 Sad purple



Cette année 2016 a démarré bien tristement avec la disparition de deux grands artistes : David Bowie en janvier et Prince en avril. Deux pertes considérables pour le monde de la musique. Ils ont, par leur talent et leur personnalité, influencé fortement la musique de ces dernières décennies.



Et plus récemment, c'est Siné qui nous quitte, le 5 mai dernier. Il a été une figure historique de Charlie Hebdo. Après son éviction par le tristement célèbre, P Val, il créa un excellent journal satirique : Siné mensuel.

C'est aussi ça la Culture, bien que la mort de ces trois artistes géniaux soit un triste Evènement !!

Environnement Nature

La CLE



La CLE, c'est la Commission locale de l'eau du Drac et de la Romanche. Elle a en charge la gestion de l'eau. Elle a été créée en 2002 et agit sur les bassins versants de la Romanche et

du Drac isérois, soit environ 120 communes. Les membres qui la composent sont des élus, des représentants de services de l'Etat et d'usagers (EDF, industriels, naturalistes, kayakistes, pêcheurs, agriculteurs, gestionnaires de digues, consommateurs ...). On trouve à sa tête un président, un vice-président du Conseil Départemental de l'Isère. Elle s'appuie sur un secrétariat technique de 3 personnes. La mission de la CLE est d'élaborer le SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Drac et de la Romanche et de constituer un lieu de médiation et de concertation pour la gestion de l'eau : rivières et lacs, eau potable, assainissement. La CLE accompagne également depuis 2003 de nombreuses collectivités recherchant une meilleure maîtrise de leur gestion de l'eau.

Le SACO

Le SACO (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans et de la Basse Romanche) porte juridiquement et financièrement le Contrat de rivière Romanche. Le contrat de rivière, c'est un programme d'actions, mis en œuvre sur la période 2013-2019, dont l'objectif est de préserver et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Romanche. Ce syndicat regroupe 21 des 40 communes du bassin versant de la Romanche (les 20 communes du canton de l'Oisans et la commune de la Morte). Il a conventionné avec les autres collectivités du bassin versant, le SIERG et EDF, afin de réaliser les études préalables du Contrat de rivière. Depuis 2012,

le SACO est doté, pour ses 21 communes membres, de la pleine compétence assainissement collectif, de la collecte au traitement des eaux usées, et d'une compétence à la carte en matière d'assainissement non collectif. Il est composé d'un président (André SALVETTI – maire de Bourg d'Oisans) et de 5 salariés.



de la pleine compétence assainissement collectif, de la collecte au traitement des eaux usées, et d'une compétence à la carte en matière d'assainissement non collectif. Il est composé d'un président (André SALVETTI – maire de Bourg d'Oisans) et de 5 salariés.

– Aménagement des digues pour la protection de l'habitat en cas de crues de l'Eau d'Olle – Par l'AD Isère Drac Romanche



Déboisement du lit de l'Eau d'Olle rive gauche au niveau du Pré de l'Arche : digue confortée, merlon de protection et déversoir de sécurité créés, passerelle rehaussée.

Déboisement digue rive gauche vers Pissevache :
déversoir de sécurité créée, digue confortée



Travaux de la digue Près de l'Arche

Environnement Nature

Balade insolite : l'arbre remarquable

C'est un sapin blanc, on l'appelle aussi sapin pectiné ou argenté, sapin commun ou sapin des Vosges.



On le trouve à des altitudes variant de 400 à 1800 mètres, des Pyrénées aux montagnes de l'Europe centrale. En France, il couvre 4% du territoire forestier mais il n'est pas commun en Oisans où les forêts sont surtout peuplées d'épicéas.

Peu importe la nature du sol, à condition qu'il soit frais, drainé et peu compact. Il faut aussi qu'il puisse s'enraciner profondément.

Il lui faut de l'air humide, assez froid et de nombreuses précipitations. De plus, il craint les gelées tardives et les fortes chaleurs d'été.

Ses cônes sont dressés, à la différence de ceux de l'épicéa ; ils sont cylindriques, gros, brun rouge et se dressent (10 à 15 cm) sur les branches. Ils ne tombent jamais au sol, mais se désarticulent en libérant graines et écailles. Il ne reste sur la branche qu'une pointe dressée : la chandelle.

Ses aiguilles sont vert foncé, plates et peu piquantes car leurs bouts sont arrondis. A la différence de l'épicéa, elles ont deux bandes blanches sur la face inférieure. Elles mesurent entre 2 et 3 cm et laissent une empreinte circulaire sur le rameau quand on les arrache.

Le sapin remarquable à découvrir se situe sur la commune d'Ornon. Prendre la route de Bourg d'Oisans, puis à droite après La Paute, la route du col d'Ornon. Se garer au Pont des Oulles. Partir à pied, à gauche après le pont, sur l'ancienne route de Villard Reymond. Le sentier qui grimpe jusqu'à l'arbre est indiqué par un panneau. Il serpente pendant 400m jusqu'à l'arbre, un sapin pectiné de 4 m de circonférence, 42 m de hauteur et 23 m³ de volume. Il faut 5 personnes pour faire le tour du tronc à sa base.



Environnement Nature

Les Champignons



Quoi de plus agréable que de chercher des champignons en famille ou avec des amis ?

Ce loisir peut se pratiquer dès le printemps, avec la cueillette des hygrophores, des morilles puis des chanterelles, bolets, lactaires, trompettes de mort etc. du début de l'été jusqu'à tard dans l'automne. Il existe une très grande variété de champignons, certaines sont plus connues que d'autres. C'est le cas de la morille ; ce champignon de grande valeur gustative est très apprécié des gourmets. Il convient cependant de prendre certaines précautions, la morille contient de l'hémolysine qui disparaît à la cuisson ou à la déshydratation, elle est toxique si elle est consommée crue. Elle doit être bien cuite. Il est préférable de ne pas la couvrir pendant

la cuisson. Elle ne doit pas être confondue avec le gyromitre qui lui, peut être mortel consommé cru. Ce dernier, longtemps considéré comme comestible et vendu sur les marchés sous forme déshydratée, a été interdit à la vente en France par décret du 11 octobre 1991. Les bolets sont communément appelés cèpes. Il en existe une grande variété. Comme les morilles, aucun n'est mortel. On en trouve quatre variétés sur les marchés : cèpes de Bordeaux, de pins, d'été, têtes de nègre ou têtes noire. Mais certains peuvent entraîner des troubles digestifs plus ou moins graves. **On ne consommera pas : le bolet Satan (dit bolet du diable), le bolet amer (dit bolet fiel), le bolet radicant, le bolet du gal.**

Chaque année en France, selon les saisons, on compte plusieurs centaines d'intoxications plus ou moins graves liées à la consommation de champignons. Aussi, devant la multitude d'espèces de champignons qu'on peut trouver, il est fortement recommandé de ne cueillir que ceux que l'on connaît bien, et de ne pas les mélanger à d'autres inconnus.

En cas de doute, demandez l'avis d'un pharmacien ou d'un mycologue averti, cela pourra vous éviter bien des désagréments. Pour preuve lisez l'article suivant. **Avertissement : toutes ressemblances avec des personnes ou situations existantes ou ayant existé ne sont que le fruit du hasard.**



Il y a très longtemps, une jeune et belle femme en quête de lieux paradisiaques pour passer des vacances au grand air arriva à Allemont. Très vite, elle y découvre les joies de la randonnée en forêt et en montagne. Sympathique de nature, elle fait rapidement connaissance avec quelques personnes du village. Il faut cependant reconnaître que certaines maîtresses de maison la regardaient un peu en coin.

Un dimanche, alors que quatre gaillards buvaient l'apéro en terrasse, ils furent surpris de voir arriver, en courant et fortement apeurée, la jeune vacancière. Cette dernière les invita à la suivre dans le bois voisin afin d'y anéantir un horrible monstre qu'elle venait de voir. Amusés par cette nouvelle, les compères tentèrent de la rassurer : elle avait sûrement mal vu. Des créatures telles que décrites par la jeune femme n'existent pas ! De nature serviable, ils ne virent cependant pas d'objection à la suivre, afin de la rassurer et de dissiper le malentendu.

Mais, avant de partir chasser cette horrible créature, elle insista pour faire avaler aux hommes une soupe de sa préparation qui, pensait-elle, leur donnerait la force nécessaire pour affronter le monstre.

Quelques heures plus tard, les épouses, qui avaient appris la chose et ne voyaient pas revenir leurs hommes, conclurent, qu'elles avaient eu bien raison de se méfier du minois de la belle ; il fallait réagir, et vite. Une poupée de chiffon à l'effigie de celle-ci fut rapidement confectionnée. Alors qu'une poignée d'aiguilles s'apprêtait à frapper, quelqu'un cria : "regardez ils arrivent".

Sommés de fournir des explications, les malheureux, fatigués et titubants, affirmèrent avoir vu des fourmis géantes pour l'un, une énorme araignée à langue bleue pour l'autre et l'un d'eux prétendit s'être élevé jusqu'à la pointe des sapins sans les toucher. Pour la gente féminine, entendre des sornettes pareilles pour justifier une escapade accompagnée, c'en était trop. De rage, une main farineuse brandit un rouleau à pâtisserie fermement tenu.

Fort heureusement, avant que le carnage ne commence, un homme de savoir, que le hasard eut la bonne idée de faire passer à ce moment-là, s'écria "Stop !". La force de cet appel au calme retint aussitôt le bras vengeur.

La grande expérience de l'homme le conduisit à examiner le panier de la malheureuse. C'était bien ce qu'il pensait, vous l'aurez compris : la belle s'était laissé séduire par la beauté des champignons qu'elle avait trouvés pour faire sa soupe. Par malchance et par ignorance, elle avait consommé et fait consommer à de fidèles maris, des champignons hallucinogènes.

Le mystère étant élucidé, les maîtresses de maison, pour se faire pardonner d'avoir douté de leurs hommes, préparèrent une fricassée de champignons (cette fois les bons) et la réconciliation fut dignement fêtée. Par chance cette histoire finit bien car personne ne fut malade.

N'oubliez pas, on ne couvre pas les morilles pour les faire cuire.

Bon appétit



Patrimoine

Naissance des régies du gaz et de l'électricité

La régie d'Allemont



Avant 1946 (année de la nationalisation du système électrique français), la majeure partie de la production de l'énergie électrique appartenait à de gros industriels : sociétés privées qui exploitaient le système électrique pour les besoins de leurs usines de fabrication (industries chimiques, production de matières premières, carbure, aluminium, cimenteries, papeteries....etc.) ou des sociétés privées de production, transport et distribution d'électricité.

Notre région, riche en torrents et rivières, fut très convoitée pour l'installation de centrales hydroélectriques. Nombreuses furent les communes qui ont vu s'installer, une (voire deux) centrale(s) de production sur leur territoire, (pour info ; la première centrale hydroélectrique fut créée en Isère, par Aristide Bergès en 1869 dans le Grésivaudan nord).

Des accords furent passés entre les autorités de l'état et ces sociétés pour que les territoires concernés bénéficient de l'électrification et de la fourniture d'énergie. C'est ainsi que bon nombre de communes prirent en main le transport et la distribution, aux consommateurs, de cette énergie nouvelle.

Ces communes possédaient donc, avant l'heure, leur propre service public de l'électricité en s'étant organisées pour l'achat, l'acheminement et la revente, de l'énergie électrique ainsi que l'exploitation et l'entretien de son propre réseau de distribution. C'est ce que l'on a appelé « les REGIES » municipales. Celle d'Allemont existe depuis 1928. Au départ l'énergie était transportée sous la tension de 4000 volts (4 KV) et le réseau basse tension était en 110/220 volts.

Progressivement, on passa à 15000 volts (220/380 pour la basse tension) dans les années 1950 puis à 20000 volts entre 1976 et 1980.

Ces services municipaux furent donc les précurseurs de ce qui va exister après 1946.

Au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, en 1946, au moment de la reconstruction du pays, la France se dota d'un grand service public de l'énergie, en nationalisant la production, le transport et la distribution de Gaz et d'électricité. Ce fut la création d' « Électricité de France » et de « Gaz de France ».

Les régies, déjà bien organisées avant la guerre, ont pu conserver leurs prérogatives et leur champ d'action, c'est ainsi qu'elles ont pu rester « REGIES » et ne pas être absorbées par l'entreprise nationalisée nouvellement créée.

Les Régies municipales couvrent toujours aujourd'hui environ 5 % du territoire français. On peut en citer quelques grandes comme celle de Grenoble (GEG) celle de Strasbourg, celle de Metz ... Elles se sont, bien sûr, réorganisées au fil du temps. Par exemple, la commune d'Allemont a, en 1996, choisi de conserver sa régie mais a rejoint le groupement de régies de Villard Bonnot devenu ESDB en 1997 puis ELISE depuis 2013.

Ce regroupement (qui compte aujourd'hui 11 régies sur le département) permet à chaque régie, (dont celle d'Allemont) de conserver pleinement son autonomie de gestion tout en partageant avec les autres régies tous les moyens techniques et informatiques dont elle a besoin.

La régie d'Allemont est pilotée par un conseil d'administration (CA) dont les membres sont nommés par le maire de la commune. Ce conseil d'administration est composé de différentes personnes dont : le maire, des adjoints, des conseillers et des citoyens de la commune. Il est animé par le directeur d' « ELISE » et le président du CA. Le président actuel du CA est M. Robert SIMON.



Patrimoine

Naissance des régies du gaz et de l'électricité

La régie d'Allemont (suite)



La Régie d'Allemont compte actuellement 986 abonnés électricité (978 tarifs bleus, 7 tarifs jaunes, 1 tarif vert) 54 abonnés gaz propane ainsi que 8 producteurs « photovoltaïque ». Elle gère 35Km de réseau électrique (17Km de réseau 20000 volts, et 18 Km de réseau 220/380 volts).

Elle comporte une particularité originale : le hameau du Rivier est alimenté par le réseau 63KV (RTE) via le poste de transformation 63/20 KV puis 20KV/220-380 volts situé en bout du hameau. C'est ERDF qui a la gestion du réseau et de la fourniture d'énergie sur le hameau. Par contre, le réseau d'éclairage public (issu du même poste de transformation) est géré par la régie d'Allemont.

ERDF et GRDF étaient, il n'y a pas si longtemps encore, les fournisseurs de la majeure partie (95% environ) de l'énergie électrique et gazière consommée en France, et ceci avec égalité de traitement pour tous les types de consommateurs.

L'ouverture à la concurrence, la déréglementation, la fin des tarifs régulés voulus par la commission européenne, permettent aujourd'hui à de nouveaux entrants (fournisseurs privés ou publics) de se positionner sur le marché de l'électricité et du gaz sur tout le territoire français, y compris celui des régies. Les communes, même celles dotées de leur propre régie sont tenues de consulter les fournisseurs potentiels du marché et de choisir le (ou les) moins disant(s) (pour l'alimentation de leurs propres structures publiques : salles de spectacle, bâtiments techniques, piscines ... etc. !!!).

Les nouveaux entrants (appelés aussi fournisseurs alternatifs par rapport au terme « fournisseurs historiques » que sont EDF et GDF) peuvent vendre de l'énergie partout sur le territoire, au plus près donc du consommateur, mais pour cela ils doivent évidemment passer par les réseaux existants donc par les réseaux gérés par ERDF et GRDF d'une part, et les réseaux gérés par les régies d'autre part. Or, ce qui est relativement facile à faire pour ce qui concerne les réseaux EDF-GDF (peu d'interlocuteurs pour 95% de couverture nationale, donc peu de contrats) se complique pour ce qui concerne les régies qui sont au nombre de 150 (pour 5% du territoire, donc beaucoup plus

de contrats à négocier pour peu de « potentialités » en fin de compte). Ce contexte laisse donc un petit espoir de voir les tarifs au Kwh contenus et donc à peu près régulés sur les territoires des régies ! A condition que ces mêmes régies aient pu contenir, elles aussi, les tarifs d'achat auprès de leur fournisseur !!!

On peut aisément mesurer le casse-tête pour les abonnés des ex-services publics ERDF-GRDF quant au choix de leur futur fournisseur !!! Depuis le début de l'année 2016, l'ouverture à la concurrence (qui avait été reportée jusque-là) est effective pour les petits, comme pour les gros consommateurs. Elle est imposée par le gouvernement.

Pour la petite histoire ... de gros sous. Au moment de l'ouverture à la concurrence du parc énergétique français (en 2007) la plupart des abonnés des services publics EDF/GDF n'ont pas voulu changer de fournisseurs (sur conseil

avisé d'une association de consommateurs connue ou par fidélité au fournisseur historique et, au final, par peur d'une augmentation des tarifs dans les années qui suivraient). Ils sont donc restés chez EDF/GDF au tarif régulé.

Ce qui fait que peu de « clients potentiels » sont passés à la concurrence, Les nouveaux fournisseurs

n'ont donc pas « capté » toute la clientèle qu'ils espéraient car ils ne pouvaient pas « rivaliser » avec EDF au niveau des tarifs !!

Évidemment, ces fournisseurs se sont plaint auprès du gouvernement et de la commission Européenne : le prix du KWh en France n'était pas assez élevé pour qu'ils puissent, eux aussi, « se placer sur le marché » !!! Et EDF a dû augmenter ses tarifs, pour permettre à ses propres concurrents d'être compétitifs et ... de gagner de l'argent !!! Qui sont les « dindons de la farce » dans cette affaire en payant au final plus cher le KWh ? ...

Tous ces bouleversements observés aujourd'hui dans le monde de l'énergie nous montrent à quel point les Régies Municipales permettent de maintenir et conserver un vrai service public du gaz et de l'électricité : proximité des agents, donc rapidité d'intervention en cas de panne, péréquation tarifaire, et égalité de traitement pour chaque abonné du territoire couvert.



Patrimoine

L'usine hydroélectrique de La Fonderie



Le 30 avril 1986, on démolissait l'usine hydroélectrique de la Fonderie d'Allemont... Avec elle, la « tour » abritant le poste de haute tension, bâtie plus haut que le reste de l'édifice pour donner de l'élévation au départ des lignes, sur laquelle était inscrite une date : 1921. Car c'est en décembre 1921 que la Centrale de La Fonderie fut mise en route.

Pour retrouver le décor des années 1920, il faut faire abstraction du barrage du Verney, imaginer l'Eau d'Olle circulant en zigzags au milieu des cailloux dans une large vallée bordée de vernes et de prairies humides. La route venant de Savoie longe la rivière, la traverse par le Pont de Trente Mètres pour arriver dans la plaine, un peu en amont de la Fonderie Royale où l'on fondait autrefois le minerai d'argent des Challanches. Le long de la route, la ligne de haute tension achemine vers Grenoble la production de la Société Hydroélectrique de l'Eau d'Olle (SHEEO). La commune d'Allemont compte alors 1100 habitants qui ont déjà vu construire les usines hydroélectriques du Verney (mise en service en 1909) et du Rivier (mise en service en 1918). Une partie des habitants a participé aux travaux aux côtés d'ingénieurs et de spécialistes venus d'ailleurs, sans oublier les prisonniers allemands de la guerre de 14 pour Le Rivier. On a vu passer les grosses pièces tirées par des dizaines de chevaux, des bœufs ou des tracteurs à vapeur. Un certain nombre d'hommes ont obtenu des places parmi le personnel d'exploitation.

C'est, non pas la SHEEO mais « Energie industrielle » (E.I.) qui va construire l'usine électrique de La Fonderie. Cette petite société, dirigée par la famille Durand dont le plus connu Pierre-Marie, alimente déjà "970 lampes et 8 moteurs" à Bourg d'Oisans et Huez grâce à sa petite centrale de Sarenne et au courant qu'elle est obligée d'acheter à la SHEEO. Les Durand vont donc implanter une usine à l'arrivée de l'Eau d'Olle dans la plaine. Ses eaux, ainsi que celles de son affluent "Le Flumet" seront captées 2 km en amont et acheminées au-dessus de l'usine par un canal, rive droite de la vallée, long de 1800 mètres, dans une « chambre d'eau » d'où elles chuteront dans deux conduites forcées.

Les crues de l'Eau d'Olle endommagent à chaque fois les ouvrages.

- 15 juillet 1922 : forte crue de l'Eau d'Olle et du Flumet, nombreux apports de bois et gravier.
- Juillet 1924 : nouvelle crue.
- 15 septembre 1945 : l'Eau d'Olle envahit la salle des machines à l'usine du Verney et la comble de débris. À La Fonderie, on mesure 1,50 m de montée des eaux entre 4 heures du matin et midi. « Nous avons pu protéger l'usine de La Fonderie grâce aux secours efficaces de M. le maire et des gens d'Allemont... Nous avons dû mettre des sacs de terre sous la conduite pour éviter l'invasissement... ».

Patrimoine

L'usine hydroélectrique de La Fonderie (suite)

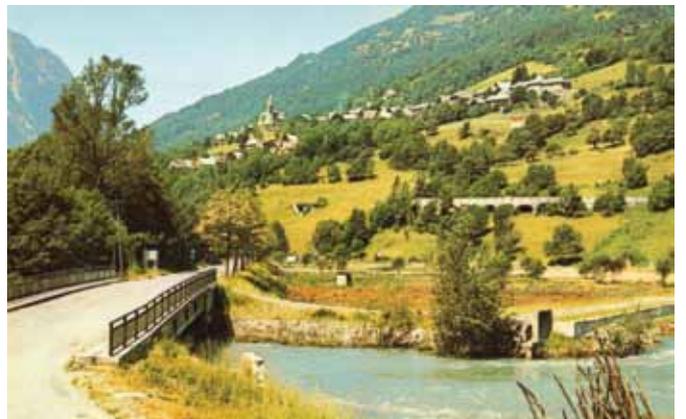
- 15 janvier 1955 : après une période de grosses pluies, un glissement de terrain spectaculaire détruit et recouvre les 88 premiers mètres du canal qu'il faut renoncer à dégager. On contournera la zone de l'accident par une conduite.
- 22 novembre 1955 : un glissement de terrain, au-dessous de la mairie d'Allemont, emporte le canal sur seize mètres. On remplacera la partie manquante par un morceau de conduite monté sur deux piles en béton.



Éléments administratifs et sociaux

Le décret d'autorisation/concession, signé en 1930, précise notamment que :

- La vente au public ne doit pas dépasser un tarif maximum.
- La dérivation à l'étranger de l'énergie électrique est interdite.
- La chute devra faire retour gracieusement à l'État à la fin de la concession.



En 1935, une convention entre l'État et E.I. est entérinée par un décret qui contient « le statut du personnel de l'usine de la Fonderie d'Allemont » dont, entre autres articles :

- Les augmentations de salaire auront lieu exclusivement au choix (l'ancienneté n'est pas prise en compte).
- Les congés annuels sont de 4 à 14 jours selon l'ancienneté et le grade.
- La maladie prolongée au-delà de six mois peut justifier le licenciement.
- Tout agent qui sera condamné pour délit de pêche sera révoqué ipso facto.



Quelques dates

- 1921 : mise en service de l'usine électrique de La Fonderie par Énergie Industrielle.
- 1937 : E.I. cède la chute à la SHEEO.
- 1946 : nationalisation (EDF).
- 1959-1960 : automatisation des installations (vannes, groupes...).
- 1979 : arrêt de l'exploitation, destruction du canal.
- 1986 : destruction du bâtiment qui est démoli en deux jours, les 29 et 30 avril.
- 1987 : l'emplacement de l'usine devient un parking.



Source : *Le monde alpin et rhodanien 1987*, Jean-Claude Ménégoz.

Infos Utiles

Le Frelon Asiatique - *Vespa Velutina*

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.



En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSⁱ et FREDONⁱⁱ) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,

- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatiqueⁱⁱⁱ. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON (www.fredonra.com) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

ⁱ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

ⁱⁱ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

ⁱⁱⁱ Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Infos Utiles

Renseignements divers

Mairie d'Allemont :

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi :

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi :

De 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin : de 8h30 à 11h30.

Tél : 04.76.80.70.30.

Fax : 04.76.80.76.47.

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence : 06.73.77.07.49.

Assistante sociale : sur rdv au 04.76.80.03.48.

Déchetterie :

Ouvertures : le mercredi de 14h à 17h,

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

le dimanche de 8h à 12h.

Ramassage des objets encombrants :

Dernier jeudi de chaque mois

(sur inscription préalable en Mairie).

Musée du Rivier : 04.76.79.83.06.

Services techniques : 04.76.80.73.12.

Bibliothèque : 04.76.80.77.19.

Ecole élémentaire : 04.76.80.50.64.

Ecole maternelle : 04.76.80.70.72.

Piscine : 04.76.80.70.40.

Régie électrique : 04.76.71.40.92.

Urgence / Dépannage : 04.76.71.42.38.

Urgence Eau (hors ouverture Mairie) : 06.73.77.07.49.

Camping Municipal : 04.76.80.76.88.

Salle Polyvalente et tennis : 04.76.80.73.66.

Base Nautique : 04.76.80.76.11.

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60.

Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13.

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39.

La Cure : 04.76.80.71.65. / 06.33.76.47.04.

Agence Postale RSP : 04.76.80.53.28.

Hydrelec : 04.76.80.78.00.

Cabinet Médical : 04.76.80.68.81.

Urgence : 15

Pharmacie Christophe Béra : 04.76.80.78.64.

Kinésithérapeutes : 04.76.79.81.63.

Cabinet infirmiers :

=> S. Demongeot / V. Gayraud / S. Tisserand : 04.76.79.84.39.

=> S. Le Quang / S. Pouplet : 04.76.80.51.21.

Cabinet Podologie Pédicurie : S. Mulkowski 07.81.97.21.90.

Gendarmerie : 04.76.80.00.17.

Pompiers : 18

(à partir d'un portable) 112

Accès Alpe Oisans Taxi : 06.30.32.74.75.

Allemont Taxi : 06.99.69.38.38.

Taxis Sert-Marc : 06.87.41.99.96.

Garage Scarpa : 04.76.80.70.16.

OPAC Echirolles : 04.76.22.07.48.

Maison du Conseil Départemental : 04.76.80.03.48.

(de Bourg d'Oisans)

CABINET PODOLOGIE PÉDICURIE

Stéphanie Mulkowski

07.81.97.21.90.

Dès le mois d'août

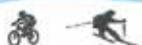
NOUVEAU

SPORTS STYLE MASSAGE

Native English Speaker
Originally UK trained Physio
French qualification (bien être)

30 mins : 30€
1 hr : 50€
1 1/2 hr : 75€

Katie MARSLAND 0033 (0) 6 07 89 80 70
Or speak to your accommodation hosts.



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Le Bourg d'Oisans

Du lundi au jeudi : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi : De 8h30 à 12h

Avenue Aristide Briand 38520 LE BOURG D'OISANS

04.76.80.02.66.

msap@ccoisans.fr

Allemont

Du lundi au samedi : De 8h30 à 12h

+ Le lundi : De 13h30 à 17h

+ Le mercredi : De 13h30 à 17h

Bâtiment Roche Blanche – Route des Fonderies Royales

38114 ALLEMONT

04.76.80.53.28.

msapeaudolle@ccoisans.fr

Belle donne et Veillées

2016



www.espacebelledonne.fr

OCTOBRE
SAMEDI 8
17H

Vaujany,
salle polyvalente
du pôle Loisirs,
route des Combes

veillée de
L'Oisans
Vaujany, Livet et Gavet, Allemont

Nos vies d'autrefois

Il n'y a pas si longtemps, les habitants de nos villages savaient organiser leur travail et leur vie sociale malgré les conditions difficiles de l'époque: relief rude, climat rigoureux, éloignement du lieu de travail... Ils ont notamment réussi à construire un axe transalpin entre les communes de Livet et Gavet, Allemont et Vaujany allant vers la Savoie et l'Italie sans les moyens techniques actuels. Venez découvrir, échanger sur le quotidien de ces femmes et de ces hommes anciens ouvriers, paysans, gantiers, colporteurs... qui gardent encore en mémoire une vie faite de moments généreux, courageux, parfois douloureux mais toujours surmontés dans le partage.

Un peu de graisse et de chaleur

Nos communes activeront leur mémoire et leur savoir-faire culinaire pour vous concocter un repas au bon goût d'antan.

Cyrano par le bout du nez

Deux agents de service, Marie-Hélène et Claudine, viennent nettoyer la salle de spectacle. Le public est là, ce qui n'est, évidemment, pas prévu. Sur les bases de cet imbroglio, elles comprennent que le public vient assister à la représentation de *Cyrano de Bergerac* qui n'est malheureusement pas jouée ce jour-là. Emportées par leur élan, elles vont raconter cette histoire, à leur façon.



théâtre
à partir de 7 ans
50 min.

Cie Qui ?
Elvire Capezzul et
Marie Reichel

Participation aux frais
10 €, gratuit (-12 ans)
réservation indispensable
service culturel Vaujany
Quarantine 1149
04 76 80 77 08
mairie@vaujany.fr

Cette veillée est proposée
par la commune de Vaujany,
en partenariat
avec les communes
d'Allemont et de Livet et Gavet
et organisée par des élus de
ces trois communes, épaulés
par des habitants bénévoles.

